

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à

M. Jean Marc Chabanon

168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 204

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « *Traité de l'amour de Dieu et de soi-même* »

Dimanche 15 juillet 2007

VII^{ième} Dimanche après la Pentecôte

Le grand pavois !...

Dans un certain nombre de prieurés et de chapelles, on a hissé le grand pavois pour saluer la publication du « *Motu proprio* ». On y a même chanté le « *Te Deum* ». A Montpellier, le Prieur s'est fendu du champagne !... Sur le site de « La Porte Latine », M. l'abbé Duverger laisse exploser sa joie, malgré les quelques bémols qu'il met à ses propos. Bref : c'est l'euphorie !

On en est même à rappeler le message du 18 juin, sérieusement contesté par les historiens, et prononcé (s'il le fut ce jour-là) par un Général qui a fait le malheur de la France !

Je ne suis qu'un bien modeste soldat de deuxième classe dans le combat qui fait rage, mais ce combat, j'ai été sans doute l'un des premiers à l'avoir mené, en compagnie de quelques vieux briscards. Mon épouse et moi-même avons quitté notre paroisse, où nous occupions des postes importants, en 1967 ! Ça fait 40 ans de « *bons et loyaux combats* » !

Cela me permet, peut-être, d'exprimer une opinion différente, et de l'exposer, avec tout le respect que je leur dois, aux Généraux qui commandent la troupe.

J'entends dire que « *la Tradition a remporté...une bataille* » ; j'entends parler de « *victoire de la liberté* » ! Quelle victoire ?...

Examinons les faits.

LA MESSE.

L'article 1 du « *Motu proprio* » stipule très clairement que « *le missel romain promulgué par Paul VI est l'expression ordinaire de la « lex orandi » de l'Eglise catholique de rite latin* », et que « *le missel romain promulgué par S.Pie V doit être considéré comme l'expression extraordinaire de la même « lex orandi »*. C'est une affirmation scandaleuse !

En d'autres termes : la messe de Paul VI, « *qui s'éloigne de façon impressionnante dans l'ensemble comme dans le détail de la théologie catholique de la sainte messe* » (Cardinaux Ottaviani et Bacci – septembre 1969) celle dont « *les fruits sont toujours les mêmes, toujours désastreux* » (Mgr Lefebvre, cité par M. l'abbé Troadec dans son ouvrage « La messe de toujours » p.346), celle aussi que le même Mgr Lefebvre déclare « *sacrilège* » dans le même ouvrage, cette messe est désormais proclamée la meilleure, celle qui doit avoir la première place, bien au-dessus de celle « *de toujours* », scandaleusement déclarée « *extraordinaire* », secondaire, accessoire, invitée à se faire discrète... Pourtant, cette messe, que l'on veut bien tolérer sous condition, est celle de St Grégoire le Grand, de St Pie V, de St Pie X, de St Vincent de Paul, du Saint Curé d'Ars, de St Maximilien Kolbe et de tous les saints, y compris St Padre Pio qui avait obtenu l'autorisation de la célébrer jusqu'à sa mort ! Incontestablement, c'est le triomphe du mauvais sur le meilleur, de la messe hétérodoxe sur la messe orthodoxe.

Où est la victoire ?

LES CONDITIONS.

Dans sa touchante sollicitude, Benoît XVI, ne va tout de même pas jusqu'à faire cette concession... sans quelques « petites » conditions ! Par exemple, dans l'article 5 (§ 4), il est précisé que les prêtres utilisant l'ancien missel « *doivent être idoines et non empêchés par le droit* » ce qui, de fait, semble en exclure les prêtres de la FSSP X, toujours sous le coup des

excommunications de 1988... Par ailleurs, dans sa « *Lettre d'accompagnement* » aux Evêques, Benoît XVI déclare : « *Pour vivre la pleine communion, les prêtres des communautés qui adhèrent à l'usage ancien ne peuvent pas non plus, par principe, exclure la célébration selon les nouveaux livres. L'exclusion totale du nouveau rite ne serait pas cohérente avec la reconnaissance de sa valeur et de sa sainteté. »*

Comment certains prêtres ont-ils pu se réjouir autant de la publication d'un tel document !

Où est la victoire ?

LE CONCILE.

Les amis qui ont accueilli ce texte avec joie, pensent, espèrent, souhaitent qu'il soit le point de départ d'un long cheminement vers la révision (la condamnation ?) du Concile... Un tel espoir semble pourtant tout à fait illusoire. Dans sa lettre d'accompagnement, Benoît XVI dit clairement : « *Cette crainte n'est pas fondée* ». D'autre part, il ne cesse de répéter, à tout propos, son attachement aux dispositions de ce maudit Concile et sa volonté de le mettre en œuvre avec une détermination qui ne laisse place à aucune autre interprétation. C'est le chantre du libéralisme (qui est un péché : Don Felix Sarda y Salvany). Comment le « *maître d'œuvre* » du chantier qui a abouti à la reconnaissance par l'Eglise de la *Doctrine luthérienne de la « Justification »* pourrait-il y renoncer, alors qu'elle découle directement de la « *Liberté religieuse* » prônée par ce Concile ?

BENOIT XVI.

Ce n'est même plus une énigme. Trop de faits sont patents pour que le moindre doute puisse encore subsister, sur *sa capacité de nuisance*. Quand on sait, comme cela a été révélé (« *La Bataille finale du Démon* » - RP Paul Kramer) que les Cardinaux Ratzinger, Sodano, Castrillon Hoyos, et Bertone, sont les responsables du *faux troisième secret de Fatima*, qui, révélé en 1960 comme il aurait dû l'être, aurait probablement évité le funeste Concile, on peut légitimement ne leur accorder aucune confiance. Or, il se trouve que Ratzinger est devenu Benoît XVI, et que les trois autres jouissent d'une influence considérable au Vatican ! Curieux ?... Quels liens y a-t-il entre eux ?

Attendre d'eux un réexamen du Concile qui, il convient tout de même de le rappeler, de « *pastoral* » est devenu « *doctrinal* » par une intervention ... certainement pas divine, relève de l'utopie pure et simple. Car *quand on a osé dénaturer et trahir, un message de la Très Sainte Vierge Marie, pour l'adapter à ses propres conceptions, mérite-t-on encore le respect ? Ce n'est pas le « Te Deum » qu'il aurait fallu chanter dimanche dernier, mais le « Stabat Mater »...*

Intervention de l'un des quatre ...

Mgr Castrillon Hoyos vient de faire cette déclaration « *Avec ce « Motu proprio », la porte est largement ouverte pour un retour de la Fraternité St PieX à la pleine communion. Si après cet acte, ce retour n'a pas lieu, je ne serai vraiment pas capable de comprendre* »

Venez donc chez nous, Monseigneur ! Je vous invite. Vous aurez la chambre que nous réservions à Mgr Lefebvre. Elle devrait vous convenir. Et je prendrai le temps de vous expliquer !

Un grand vainqueur : l'abbé Céliér !

C'est incontestable ! Son opération a parfaitement réussi. Il a eu tout le temps qu'il voulait pour inoculer son venin et préparer les esprits à un ralliement désormais réclamé par de nombreux « *fidèles* » (?), mais aussi, hélas, par des prêtres de la Fraternité si j'en crois les informations qui me parviennent. Victoire pour l'abbé Céliér... Désastre pour la Tradition... Trahison de l'œuvre de Mgr Lefebvre qui a écrit :

« Ce qui fait notre opposition, ce n'est pas d'abord la question de la messe. La vraie opposition, l'opposition fondamentale, c'est le Règne de Notre Seigneur Jésus-Christ »

Vacances !

Comme beaucoup, j'éprouve le besoin de prendre un peu de repos. Le prochain « *Courrier* » paraîtra donc le dimanche 19 août prochain. Si Dieu le veut ! Bonnes vacances à tous !